Communiqué de presse

Mai 2022

TRV GAZ

FO DEMANDE LEUR MAINTIEN APRÈS 2023

À la suite d'une décision du Conseil d'État à la demande de l'ANODE (Association des fournisseurs alternatifs dont Total est le leader) les TRV (Tarifs Règlementés de Vente) gaz ont été condamnés.

Ceux-ci doivent disparaître au 30 juin 2023 en application de la loi Énergie Climat du 8 novembre 2019.

FO Énergie et Mines a toujours considéré que les TRV étaient l'un des éléments essentiels du Service public du gaz. Nous n'avons cessé d'exiger leur pérennisation, car ils étaient **une protection pour les Français contre les fluctuations des prix du gaz**.

Ce maintien est d'autant plus important dans cette période où l'agression russe contre l'Ukraine a fait considérablement et durablement monter les prix de marché du gaz.

C'est d'ailleurs parce que les TRV sont encore possibles que le gouvernement a pu déployer son **bouclier tarifaire** pour bloquer à partir du 1er octobre 2021 les prix du gaz pour les consommateurs domestiques puis les copropriétés et ceci jusqu'au 31 décembre 2022.

Dans ce contexte, FO Énergie et Mines condamne **la décision du Gouvernement de maintenir le processus de fin des TRV de gaz** qui vient de se matérialiser par l'envoi aux consommateurs concernés d'un premier courrier, qui sera suivi de deux autres, les invitant à souscrire à des offres de marché et à quitter les TRV avant le 30 juin 2023.

Alors qu'un certain nombre de fournisseurs se refusent à appliquer ce blocage pour leurs offres de marché dont la plupart sont pourtant calées sur les TRV, et au moment où les prix de marché explosent, ce **choix gouvernemental expose gravement les Français à une hausse considérable de leurs tarifs** dégradant ainsi leur pouvoir d'achat.

Le maintien des TRV au-delà de 2023 protégera véritablement les Français en permettant au gouvernement d'agir sur les tarifs du gaz.

FO Énergie et Mines lui demande donc de revenir sur cette décision qui a été prise dans un contexte radicalement différent !

Le dogme absurde de la concurrence doit s'incliner devant l'exigence de protection des Français !

Contact presse :

Secrétariat général FO Énergie et Mines
@ : secretariat.general@fnem-fo.org
✆ : 01 44 16 86 22

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org